

Je triple ma première année de droit

Par **marie**, le **15/07/2014** à **10:33**

Bonjour à tous,

Tout est dit dans le titre.

Je triple ma première année de droit et je ne sais plus quoi faire.

J'ai redoublé ma première année pour deux matières fondamentales du deuxième semestre(droit civil et droit constitutionnel) et là je la triple de nouveau pour ces deux matières avec 7 points de retard. Vous trouvez cela surement étonnant car ce genre de situation n'arrive probablement jamais mais ça n'est que le résultat d'une pression que je me suis infligée. Jusqu'ici j'avais fait un parcours sans faute mais depuis que je me retrouve dans ce cursus je me mets la pression ayant peur d'échouer. J'ai tellement envie de réussir dans le droit que je suis tout le temps stressée. Du coup, je me retrouve avec des notes catastrophiques aux examens écrits même si je connais mon cours et que j'ai acquis la méthodologie.

Je suis quasiment entrain de faire une dépression. J'ai perdu toute confiance en moi et je ne sais pas comment trouver le courage d'y arriver. J'ai tellement envie de réussir dans ce cursus! J'ai vu la directrice des études de licence de ma fac qui m'a tout simplement découragé. Elle m'a dit qu'il fallait surement que j'envisage autre chose. Traduction: je n'ai pas le niveau selon elle. Mais ce n'est pas une question de niveau ou quoique ce soit c'est juste que je suis tout le temps stressée et que je me laisse dépassée par la situation. Plus personne ne croit en moi: ma famille et mes amis se posent des questions et me disent qu'il faut que je change de branche. Le problème c'est que je veux vraiment faire ça. Je sais au fond de moi que je peux y arriver et qu'il faut juste que je passe cet étape de la première année mais là je me sens perdue. J'aimerais juste savoir si des personnes sont dans mon cas, ou si ils l'étaient et ont pu réussir quand même. Et plus largement, que me conseillerez-vous? D'abandonner?

Merci d'avance pour vos réponses,
Marie

Par **Yn**, le **15/07/2014** à **13:31**

Salut,

De mon expérience de chargé de TD, ta situation n'a rien d'exceptionnelle : malheureusement, nombreux sont les étudiants à échouer deux fois en L1.

[citation] Traduction: je n'ai pas le niveau selon elle. Mais ce n'est pas une question de niveau

ou quoique ce soit c'est juste que je suis tout le temps stressée et que je me laisse dépassée par la situation[/citation]

Es-tu sûre que le stress soit la seule cause à ces résultats ? Si le stress inhibait totalement tes capacités, tu ne serais pas ajournée à sept points de retard. Surtout, si cela ne se joue qu'à quelques points, tu as probablement obtenu des notes satisfaisantes par ailleurs.

Selon moi, tu as un profil classique d'étudiant en L1 : tu crois avoir acquis la méthode, le cours, mais tes critères d'évaluation ne sont pas adaptés. Autrement dit, tu appliques les attentes du lycée à celle de l'université, lesquelles sont beaucoup plus élevées, surtout en droit.

Tu nous dis que tu n'as eu aucune difficulté jusqu'à la L1, mais note que tout le monde part de zéro en droit. Le savoir dispensé est nouveau, les attentes sont nouvelles, bref il faut s'adapter au monde du supérieur.

[citation]il faut juste que je passe cet étape de la première année[/citation]

La question à te poser est la suivante : quel est ton projet ? Ne crois pas que les difficultés s'arrêtent en L1. La L2 est beaucoup plus exigeante et constitue, selon moi, le véritable test pour déterminer si les étudiants sont capables ou non de devenir des juristes.

Échouer n'est pas une fatalité, tu as encore le temps de comprendre et corriger tes erreurs. Mais le meilleur conseil que je puisse te donner est d'être honnête avec toi-même : même si cela est dur à entendre ou à s'avouer, tu es la seule responsable de ta situation. Pour essayer d'avancer, il faut "se dire les choses" et tenter de trouver des solutions.

Par exemple, si tu souhaites poursuivre, utilise le forum et les autres aides à ta disposition. Tu dis avoir acquis la méthode et les connaissances, propose-nous des devoirs que tu as rédigé, je suis sûr que des choses pourront être améliorées.

N'hésite pas si tu as des questions.

Par **marie**, le **15/07/2014** à **14:49**

Bonjour,

Tout d'abord je voulais vous remercier pour votre réponse.ça m'a fait prendre conscience de certaines choses

[citation]Citation: [/citation]

Es-tu sûre que le stress soit la seule cause à ces résultats ?

J'ai beau connaître mon cours, il m'arrive d'avoir des absences devant ma copie. Je perds tous mes moyens et je n'arrive plus à me souvenir de mon cours. J'ai une mémoire visuelle alors une fois que je bloque sur une partie du cours je n'arrive pas à me souvenir du reste de la partie (notamment dans les cas pratiques de droit constitutionnel).

Honnêtement on ne peut pas parler de notes satisfaisantes puisqu'à la première session j'ai eu des notes catastrophiques avec 5 en droit civil et 3 en droit constitutionnel. A la session 2 j'ai pris des médicaments pour m'aider mais en vain, j'ai eu 8.5 en droit constitutionnel et 7 en droit civil. Il me manquait 2.5 sur ces deux notes. Après en TD j'ai eu 13 en droit civil et 9 en

droit constitutionnel (je n'avais pas beaucoup participé).

Pour moi j'ai acquis les bases de la méthodologie. Les cas pratiques et la dissertation ça va. Je sais les différentes étapes de réflexion. Par contre, il est vrai que pour le commentaire d'arrêt en droit civil ça n'est pas tout à fait gagné puisque j'ai du mal à avoir du recul sur le sujet.

[citation]Citation: [/citation]

La question à te poser est la suivante : quel est ton projet ?

J'aimerais aller jusqu'au master 1 et ensuite m'inscrire dans un IEJ pour passer le CRFPA.

Quand je dis qu'il faut juste que je passe cette étape de la première année c'est dans le sens où quand j'aurais passé cette première année je pense que j'aurais un peu plus confiance en moi et que je me dirai qu'au final je ne suis pas nulle et que je peux y arriver bien que j'ai conscience que la L2 est beaucoup plus difficile. D'ailleurs, maintenant que je triple mon année j'ai peur que si j'ai mon année, je redouble la 2ème année sachant qu'apparemment on a droit qu'à 5 années pour faire sa licence. ça voudrait dire que je ne pourrai plus continuer.

Je sais que je dois en vouloir qu'à moi même. C'est de ma faute si je me retrouve dans cette situation. Je me remets en question. Je me dis que j'aurais dû participer en TD de droit constitutionnel, que j'aurais dû faire quelque chose pour ce stress, demander des conseils à mes chargés de TD... Mais c'est vrai que j'ai dû mal à accepter que je triple mon année.

J'aimerais continuer mais je voulais avoir des avis extérieurs pour voir si ma situation était isolée, si cela n'était pas un handicap pour plus tard et avoir quelques conseils. Quand la directrice des études de licence m'a reçue dans son bureau elle m'a clairement fait comprendre que ce n'était pas normal de redoubler deux matières et de les tripler à nouveau et que par conséquent je n'avais sans doute pas le niveau.

Merci encore. Je mettrai en pratique vos conseils en postant sur le forum des devoirs que j'aurais rédigé.

Par **caroline26**, le 15/07/2014 à 21:44

Bonjour ,

J'ai lu attentivement ton message et cela m'a rappelé ma situation , j'ai redoublé ma L1 l'année dernière pr le premier semestre je l'ai eu mais en travaillant énormément , j ai beaucoup travaillé pendant les vacances et au premier semestre et comme toi j'ai eu d'énormes problèmes de stress , je voulais tellement réussir , le droit me passionnait tellement et cette année malheureusement je redouble ma L2 , les problèmes de stress et de pression étaient toujours la malheureusement .

JE pense que l'environnement de la fac est extrêmement stressant , je te conseille effectivement de participer en TD c est super important je trouve cette année je n'ai pas participé et je le regrette ,

Pour ce qui est des cinq ans pour avoir sa licence je pense que c'est faux car je connais des

gens qui on eu leur licence en redoublant leur trois années , attention aux fausses rumeurs du net

Personnellement je pense que tu devrai essayer de trouver des activites qui te détendent {facile à dire je sais] et moins te mettre la pression , je te conseil de redoubler et de te redonner une chance ne culpabilise pas , en plus tu as validé le civil non ?

TU devria speut etre pendant le premier semestre bien t entrainer , demander a ta fac si ils ne font pas des cours préparatoireou assister aux cours de semestre un pourquoi pas ?

EN tout cas ne laisse pas certaines personnes te casser , essaye la sophrologie ou le yoga pour te détendre et dit toi que tu n'es pas seul dans ce cas :)

Par **marie**, le **15/07/2014** à **22:34**

Bonsoir Caroline,

Merci d'avoir pris le temps de prendre connaissance de ma situation. Je suis tellement déprimée d'entendre les gens autour de moi me dire que le droit n'est pas fait pour moi, que je n'ai pas le niveau, que je ne sais plus où trouver la force de continuer.

ça me rassure de savoir que je ne suis pas la seule à être dans ce cas. Pas tout le monde comprend que lorsqu'on est stressé et qu'on a la pression il nous arrive de perdre tout contrôle et d'oublier le cours même si on le connaît et qu'on a acquis la méthodologie. C'est vraiment ingérable ce que je vis. J'ai des crises d'angoisse avant les examens. La première année c'était déjà le cas mais lors de mon redoublement ça été pire! Sous les conseils de quelques amis, je vais surement aller voir un psychologue ou un hypnothérapeute pour m'aider parce-que je n'arrive vraiment pas à gérer ce surplus de stress.

ça me rassure qu'on est pas que cinq ans pour faire sa licence parce-que l'idée de ne plus pouvoir continuer dans cette branche par un autre échec m'angoisser.

[citation][Personnellement je pense que tu devrai essayer de trouver des activites qui te détendent {facile à dire je sais] et moins te mettre la pression]

Je fais du sport (du football) mais rien y fait, ça ne change rien. D'ailleurs même pendant les entraînements je pense à mes cours!

[citation][, je te conseil de redoubler et de te redonner une chance ne culpabilise pas]

Oh merci. Honnêtement j'aime vraiment ce que je fais. Je ne me vois pas dans autre chose que le droit mais j'ai peur qu'avoir tripler sa première année de droit soit un handicap pour moi plus tard. J'essaie de prendre conseil dans mon entourage mais comme je l'ai dit plus haut, plus beaucoup de personnes ne croient en moi. C'est dur de pouvoir accepter de redoubler sa première année pour deux matières mais quand il s'agit de la tripler de nouveau pour ces deux matières c'est vraiment l'horreur! C'est pour cela que je me suis inscrite sur ce forum pour voir si des personnes sont dans mon cas.

[citation][, en plus tu as validé le civil non ?]

Non je n'ai pas validé le civil. Le coefficient de la note de TD est équivalent à 3 alors que celle de l'examen écrit à 7. Comme on doit repasser les matières qu'on a pas eu la moyenne, je repasse de nouveau le civil et le constit.

En tout cas merci beaucoup Caroline pour tes conseils c'est vraiment gentil! :)
Et bon courage à toi!

Par **Isidore Beautrelet**, le **20/01/2021** à **13:24**

Suppression d'un lien publicitaire

Par **Isidore Beautrelet**, le **31/03/2021** à **13:24**

Suppression d'un lien publicitaire encore ?

Par **Yous**, le **12/07/2022** à **21:44**

Bonjour,

je viens plusieurs années après mais je suis dans la même situation actuellement et j'aimerais savoir si tu as pu surmonter cette épreuve ?

Merci d'avance